

Le 3 juin 2008

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Dépôt – Suivi administratif des critères de fiabilité selon la décision
D-2008-133
Plan d'approvisionnement 2008-2017 du Distributeur
Notre dossier : R000299 YF

Chère consoeur,

Dans le cadre du suivi administratif concernant les critères de fiabilité établis par la décision D-2008-133, vous trouverez ci-jointe la documentation suivante, à savoir :

Annexe A : Respect du critère de fiabilité en énergie pour les approvisionnements provenant d'Hydro-Québec Production.

Annexe B : Lettre d'attestation de la fiabilité énergétique du parc de production d'Hydro-Québec Production.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Yves Fréchette

p.j.

ANNEXE A

**RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE
POUR LES APPROVISIONNEMENTS PROVENANT
D'HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION**

Hydro-Québec Production – État des réserves et de la fiabilité énergétique

Critère de gestion – 2 ans à 2% de probabilité (-64 TWh) – Cycle des années 2009-10

A- Stock énergétique au 1^{er} janvier 2009 (réel) : 116,5 TWh

B- Stock énergétique prévu au 1^{er} mai 2011 à hydraulicité normale de 2009 à 2010 : 68,9 TWh

C- Application du critère de gestion :

- cycle de faible hydraulicité à 2% de probabilité de janvier 09 à décembre 10 : -64,0 TWh
- moyens requis : 64 TWh

D- Moyens identifiés pour couvrir le scénario de déficit de 64 TWh avant le 1^{er} mai 2011

	<u>2009 (>1^{er} mai) – 2010 – 2011 (<1^{er} mai)</u> (TWh)
→ Réduction du stock énergétique (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)	58,9
→ Production disponible non engagée (marge de manœuvre)	31,1 (11 +15 +5)
→ Exploitation de la Centrale de Tracy (note 1)	non requise
→ Importations (en sus de HQ-D, le cas échéant)	non requises
→ Total – moyens identifiés (note 2)	90,0 TWh

Note 1 : La production de la centrale de Tracy reste limitée à la période de pointe hivernale sur l'horizon de ce scénario.

Note 2 : Les moyens identifiés (90,0 TWh) excèdent les besoins spécifiques du scénario faible hydraulicité à 2% de probabilité sur 2 années consécutives (-64 TWh).

Hydro-Québec Production – État des réserves et de la fiabilité énergétique

Critère de gestion – 4 ans à 2% de probabilité (-98 TWh) – Cycle des années 2009-12

A- Stock énergétique au 1 ^{er} janvier 2009 (réel) :	116,5 TWh
B- Stock énergétique prévu au 1 ^{er} mai 2013 à hydraulicité normale de 2009 à 2012 :	67,6 TWh
C- Application du critère de gestion :	
➤ cycle de faible hydraulicité à 2% de probabilité de janvier 09 à décembre 12 :	-98,0 TWh
➤ moyens requis : 98 TWh	

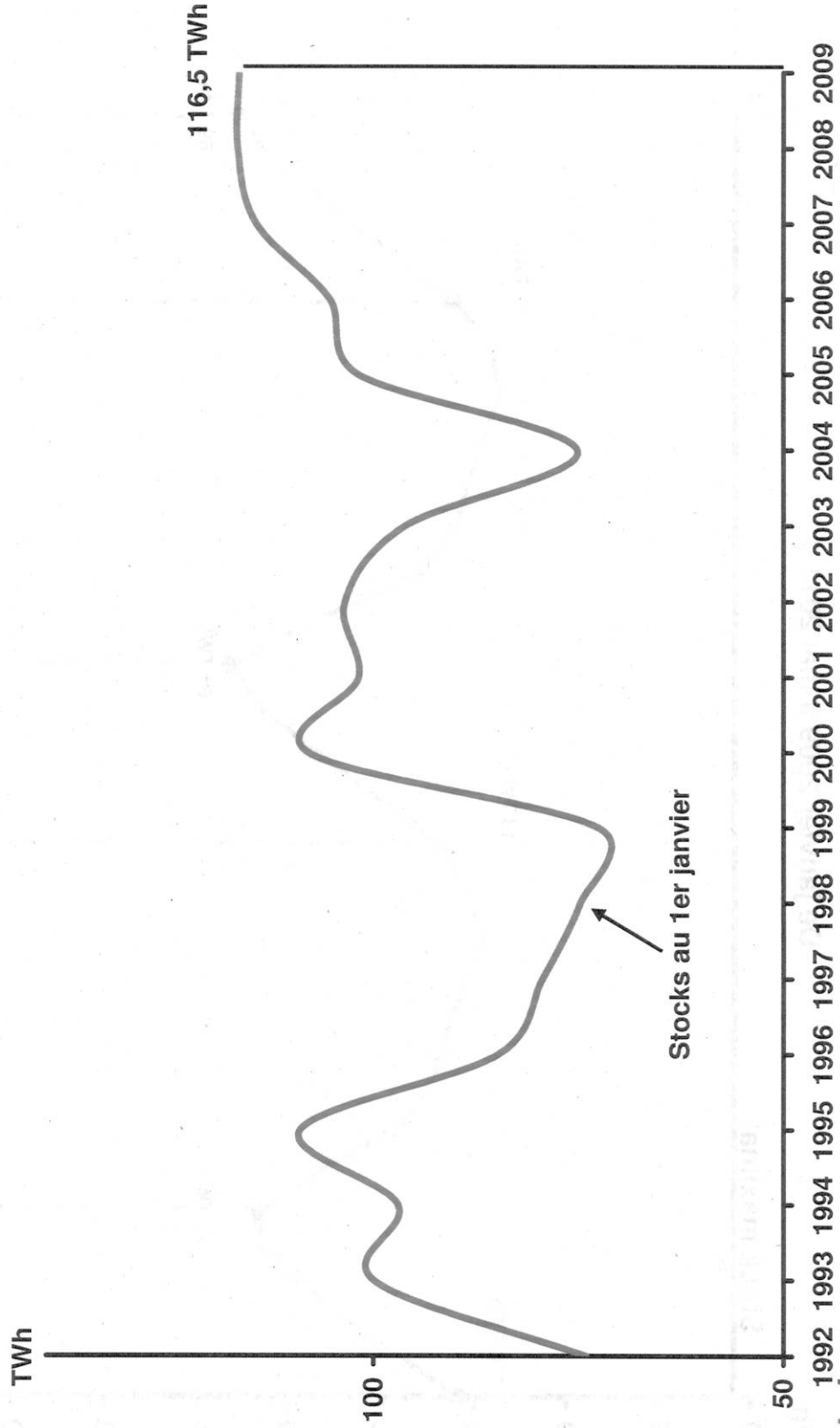
D- Moyens identifiés pour couvrir le scénario de déficit de 64 TWh avant le 1^{er} mai 2011

	<u>2009 (>1^{er} mai) – 2013 (<1^{er} mai)</u> (TWh)
→ Réduction du stock énergétique (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)	57,6
→ Production disponible non engagée (marge de manœuvre)	64,3 (11 +15 +15 +16 +7)
→ Exploitation de la Centrale de Tracy (note 1)	non requise
→ Importations (en sus de HQ-D, le cas échéant)	non requises
→ Total – moyens identifiés (note 2)	122,0 TWh

Note 1 : La production de la centrale de Tracy reste limitée à la période de pointe hivernale sur l'horizon de ce scénario.

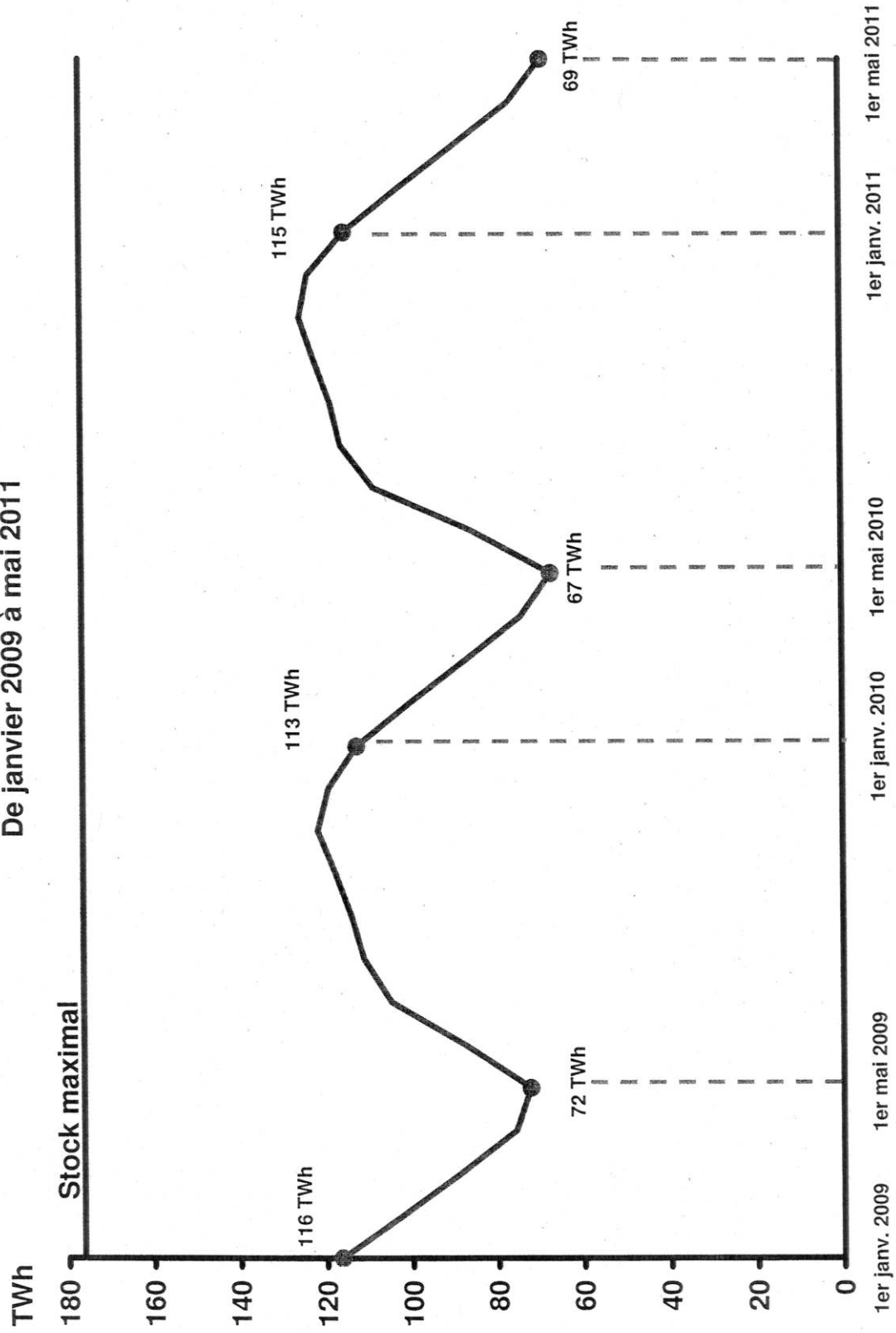
Note 2 : Les moyens identifiés (122,0 TWh) excèdent les besoins spécifiques du scénario faible hydraulicité à 2% de probabilité sur 4 années consécutives (-98 TWh).

Stocks énergétiques Historique 1992 - 2009



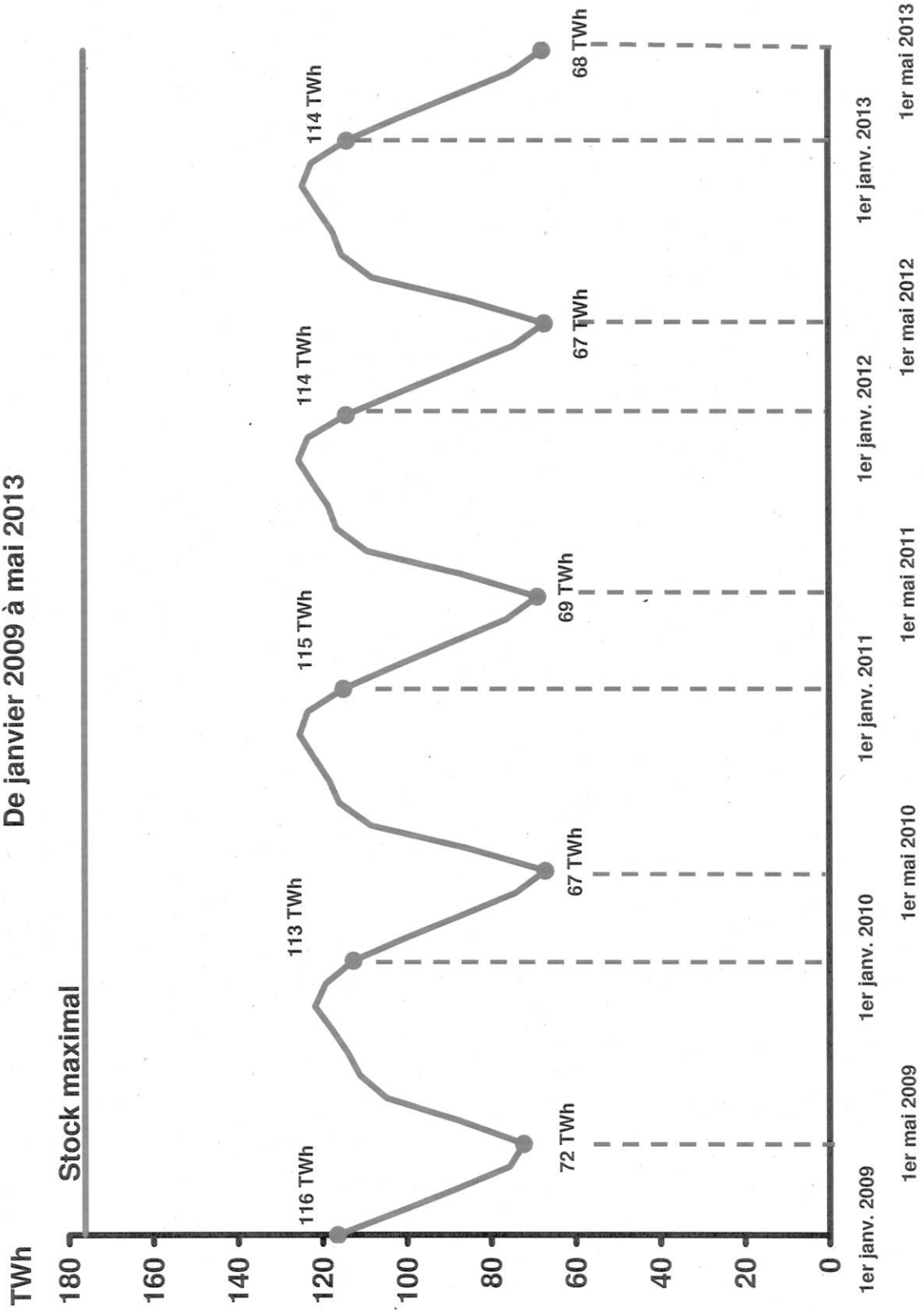
ÉVOLUTION DU STOCK ÉNERGÉTIQUE

De janvier 2009 à mai 2011



ÉVOLUTION DU STOCK ÉNERGÉTIQUE

De janvier 2009 à mai 2013



ANNEXE B

**LETTRE D'ATTESTATION DE LA FIABILITÉ ÉNERGÉTIQUE
DU PARC DE PRODUCTION D'HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION**



Le 29 mai 2009

Monsieur Jean-Paul Théorêt
Président
Régie de l'énergie
800, place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Thierry Vandal
Président-directeur général

Hydro-Québec
75, boulevard René-Lévesque Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

OBJET : Suivi de la décision D-2008-133
Attestation de fiabilité énergétique du parc de production

Monsieur le Président,

Dans sa décision D-2008-133 du 20 octobre 2008 relative au Plan d'approvisionnement 2008-2017 d'Hydro-Québec Distribution, la Régie de l'énergie a accepté le critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité fourni par Hydro-Québec Production, à savoir le maintien d'une réserve énergétique suffisante pour combler un déficit éventuel d'apport d'eau de 64 TWh sur deux années consécutives et de 98 TWh sur quatre années consécutives. La Régie a demandé à Hydro-Québec Distribution de vérifier le respect de ce critère auprès de son fournisseur, de déposer et de rendre publique, en mai, août et novembre de chaque année, la démonstration que le critère de fiabilité est respecté.

Ayant eu une présentation de la situation des stocks énergétiques, je suis satisfait quant au respect des critères de fiabilité en énergie applicables au volume d'électricité fourni par Hydro-Québec Production et au fait que cette dernière dispose du stock énergétique pour livrer en toute fiabilité à Hydro-Québec Distribution le volume d'électricité engagé pour la période 2009-2010.

Les critères de fiabilité en énergie applicables au volume d'électricité concerné sont respectés, sans l'utilisation d'importations et sans recourir à une exploitation accrue de la centrale de Tracy, laquelle sera limitée aux périodes de pointe hivernale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Thierry Vandal